CREA de Champagne-Ardenne Déclaration des représentants des personnels de l'enseignement agricole public
03/11/11

Devant les organisations syndicales du MAAPRAT réunies pour la présentation annuelle du projet de budget 2012, le Ministre Bruno Le Maire a dramatisé à souhait la dette publique pour justifier les nombreuses suppressions d'emplois publics. C'est dans ce cadre dogmatique et « *assumé* » que le Ministre a annoncé la suppression de 280 emplois d'enseignants qui s'ajoutent aux 145 suppressions du budget 2011.En effet, dans le budget 2012, il est prévu la perte de 168 ETP enseignants(emplois temps plein) pour l'enseignement agricole public (sur un total de 280)

« *Ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) et à la réforme du bac professionnel* ». Nous avons maintenant la confirmation écrite que la rénovation de la voie professionnelle n'avait qu'un objectif budgétaire; la soi disant réforme pédagogique n'était qu'une vaste fumisterie. De cette explicitation, il est hélas facile d'en mesurer les effets :
- aucun double flux mis en place dans la filière du baccalauréat professionnel ne donnera lieu dans le service public d'enseignement agricole, à ouverture de section ou de classe par redéploiement
- de nombreuses mutations dans l'intérêt du service seront inévitables à la rentrée prochaine;
- un nouveau recul du service public est à prévoir à l'issue de cet exercice étant donné d'une part, la place qu'il occupe dans le premier groupe de filières professionnelles dorénavant entièrement rénovées et de l'empêchement que lui a opposé l'administration pour ouvrir des filières CAPA .

Toutes ces mesures auront bien évidemment des répercussions au niveau régional.

Comment dans ces conditions vouloir élaborer un PREAP alors qu'encore et toujours le seul projet du ministère est de réduire les budgets et de supprimer des emplois ? Voudrait-on réduire le service public de l'éducation à la mendicité qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais au fait n'est-ce pas déjà le cas quand certains directeurs et autres chefs de service sont condamnés à faire antichambre pour obtenir la rallonge budgétaire nécessaire ?

Les estimations avancées par la DRAAF pour la région sont les suivantes :

- une DGH régionale non encore connue mais très probablement à la baisse (rappelons que cette année, les effectifs des élèves dans le service public ont augmenté de 2.5%)

- une estimation de 4 ETP de sous-service pour les enseignants à cette rentrée de septembre (en dépit de demandes répétées du SNETAP-FSU, l'autorité académique n'a pas transmis plus de précisions sur ces supposés « sous-services », notion et réalité que nous contestons fermement)

- une estimation de 5 à 8 ETP à « rendre » (sur les 168 évoqués ci-dessus) pour la région de Champagne-Ardenne (ce qui constitue plus de 2% des ETP d'enseignants de la région)

Ces annonces nous font craindre une rentrée catastrophique dans notre région tant pour les usagers du service public (à un moment où les effectifs augmentent) que pour les personnels. Parmi les personnels, les personnels précaires, contractuels représentent aujourd'hui près de 21% des personnels des lycées. Lorsque l'on sait que la totalité, par exemple des ACEN des lycées d'Avize et de Rethel sont sur des postes « en déficit structurel » ou « postes d'ajustement », on ne peut que craindre une véritable saignée de ces postes au moment même ou le gouvernement met en avant un plan de déprécarisation !

Aussi, Monsieur le Directeur Régional, nous vous demandons de porter auprès du Ministre de l'Agriculture notre exigence d'un nouveau projet de budget pour l'enseignement agricole.

Saisi par nous même le Conseil Régional de Champagne-Ardenne par la voie de sa vice présidente a interpellé le Ministre pour un autre projet de budget.

Les représentants des personnels appellent tous les personnels de l'enseignement agricole public à se mobiliser pour défendre notre appareil public de formation agricole, à combattre le budget 2012 qui va saigner littéralement l'enseignement agricole public.

Les représentants du personnel au CREA de Champagne-Ardenne